

36 SJOENISCH  
27/10/2018 07h17

**Sujet:** [INTERNET] EP projet éolien Portes de Brame Bénaize

**De :** sandra JOENISCH <sandra.joenisch@orange.fr>

**Date :** Sat, 27 Oct 2018 07:17:35 +0200 (CEST)

**Pour :** pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Veillez trouver en pièce jointe mon courrier d'opposition au projet éolien des Portes de Brame Bénaize.

Cordialement

Sandra Joenisch

4, Rue Jean Moulin

87640 Razès

<b>Projet Portes de Brame Benaize.pdf</b>	<b>Content-Type:</b> application/pdf <b>Content-Encoding:</b> base64
-------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------

Monsieur,

Native et habitante du Limousin, je me sens directement concernée par le développement de projets éoliens, c'est pourquoi, je me permets de vous faire part de mon opposition au projet éolien des Portes de Brame Bénaize .

Notre département est un territoire riche de paysages authentiques ponctués de forêts, de prairies, de landes, de tourbières, d'étangs et de ruisseaux. La nature préservée est un atout rare et précieux qu'il faut sauvegarder dans un monde d'hyper-industrialisation et de bétonnage intensif.

Dès que l'on s'intéresse un tant soit peu à la problématique de l'énergie éolienne, on découvre que les griefs ne manquent pas : détérioration du cadre de vie, pollution sonore et visuelle, effets délétères sur la santé humaine, impacts négatifs sur la faune et la flore, ...

D'ailleurs, je tiens à attirer votre attention sur le cas spécifique des chauve-souris. En France, toutes les chauve-souris sont protégées depuis 1976. L'étude d'impact démontre la présence de 20 espèces dont certaines, telles que le rhinolophe euryale ou le murin de Bechstein, représentent un enjeu majeur. Comment peut-on tolérer la destruction des gîtes et l'impact mortel d'installations industrielles sur des espèces protégées et vulnérables ? Les promoteurs éoliens sont-ils à ce point au-dessus des conventions et des lois (conventions de Bonn et de Berne, l'accord EUROBATS, la directive européenne habitats-faune-flore,...) ?

De plus, alors que le Groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution (GIEC) a rendu un rapport alarmant sur le dérèglement climatique, comment peut-on encore cautionner une énergie soi-disant « verte » mais qui, en réalité, est tributaire des énergies fossiles ! Le vent est une source d'énergie propre, renouvelable et gratuite mais il est aussi irrégulier. Le relais par des centrales thermiques émettrices de CO2 est donc nécessaire pour pallier cette intermittence. Ce constat m'amène à m'interroger sur la prolifération des projets éoliens en Limousin. Pourquoi une telle « épidémie d'éoliennes » dans une région si peu ventée ? Sans doute parce que ce territoire est l'un des plus pauvres de France, avec une population vieillissante, perçue comme offrant peu d'opposition.

Loin de l'image idyllique véhiculée par les médias, le développement de l'énergie éolienne est une aberration écologique !

Avec mes sentiments distingués.

Sandra Joenisch